

Les premiers rendez-vous du commerce, organisés par le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, ont eu lieu mardi 8 juin, à l'Hôtel des Ministres à Bercy. Il s'agit d'une avancée notable pour tous les défenseurs d'une reconnaissance accrue du métier de Manager de centre-ville en France. Avec le Secrétaire d'Etat au commerce et à l'artisanat, la DGCIS prenait en effet l'initiative de rassembler à l'Hôtel des Ministres différents acteurs du Management de centre-ville (managers, élus, associations, représentants des chambres consulaires).

Le moment phare de la rencontre était la signature d'un partenariat entre le CEFAC (Centre d'Etudes et de Formation des Assistants techniques du Commerce, des services et du tourisme), l'ACFCI, et l'école de commerce Negocia (qui dépend de la CCIP). Le partenariat a pour objet la création d'une formation continue « Manager du Commerce » co-organisée par le CEFAC et l'école Negocia. Cette formation en un an se fait en alternance et s'adresse à des jeunes travailleurs qui souhaitent s'orienter vers le management de centre-ville.

Plusieurs tables rondes se sont tenues à cette occasion. L'association Centre-Ville en Mouvement, représentée par Pierre CREUZET, était ainsi invitée à discuter du thème suivant : « *Les managers du centre-ville et du commerce, une vraie valeur ajoutée dans la politique de dynamisation des centres-villes* ». Les deux autres participants étaient Philippe Legris, expert investissements à la Caisse des Dépôts, et Cécile Paillat, responsable commerce/artisanat pour la Région Poitou-Charentes. Par ailleurs, Bernadette Roussy a aussi présenté le référentiel du métier de Manager de Centre-Ville établi par l'ACFCI.

Plusieurs questions intéressantes ont été posées. Qui réclame un Manager de Centre-Ville ? En réalité, le Manager de Centre-ville est avant tout une interface entre les pouvoirs publics, les acteurs privés, les habitants, et les représentants des chambres consulaires. S'il est parfois recruté directement par une municipalité, il reste un acteur relativement indépendant. De l'avis de tous, une professionnalisation de la fonction est souhaitable, car si la collectivité peut se satisfaire pendant les premières années d'un « créatif » qui imagine des projets de dynamisation du centre-ville, elle doit au bout d'un certain temps lui préférer un « gestionnaire », à même de gérer le quotidien du partenariat entre acteurs privés et publics.

La définition précise de ce qu'est le Manager de Centre-ville est aussi questionnée par les différents acteurs. A un « Manager du Commerce », mis en avant par plusieurs acteurs privés et représentants des chambres consulaires, certains opposent un Manager de la ville dans tous ses aspects – tourisme, logistique, infrastructures de transports... Le commerce ne serait pas son unique champ d'action. De plus, on peut opposer aussi la vision d'un « Town Manager », qui s'intéresserait aux périphéries de la même manière qu'aux centres-villes, au « Manager de Centre-Ville », mis en avant par notre association. Pour les élus qui sont en pointe dans ce domaine, le Management de Centre-Ville est une fonction bien spécifique, qui consiste à redonner une identité, une image et une dynamique propre au centre-ville, dont profitent grandement les périphéries si elles lui sont convenablement reliées.